

Discours Séance plénière budget



Quimper, le 31 janvier 2019

Seul le discours prononcé fait foi

Monsieur le Président du Conseil régional de Bretagne,

Mesdames les Conseillères départementales,

Messieurs les Conseillers départementaux,

Chers collègues,

Mesdames et Messieurs les agents,

Mesdames et Messieurs,

En ce début d'année, l'actualité est riche. Elle l'est souvent, mais concerne cette année le Conseil départemental et le Finistère sur une multiplicité de sujets. Une multiplicité de sujets car nos missions sont larges et associent de nombreux partenaires, une multiplicité de sujets car notre intérêt s'étend bien au-delà de missions propres dans un esprit de construction pour un projet de société juste, égalitaire, solidaire et fraternel.

Nous avons il y a quelques années réalisé un court-métrage destiné à illustrer la présence et l'action du Conseil départemental dans la vie quotidienne des Finistériennes et Finistériens. Intitulé Lucie 29, il retraçait la vie d'une enfant puis d'une jeune adulte en Finistère, présentait son cadre de vie et son parcours. Un parcours semé d'embûches, car le Conseil départemental est là pour accompagner les conséquences des accidents, des difficultés de la vie, et les prévenir. Nous devons donc aborder ces sujets, mais pas seulement : la

protection maternelle et infantile, la vie associative, le sport, la culture, les collègues, les routes, les espaces naturels sensibles... étaient aussi bien présents. Ce film permettait de mettre en lumière à la fois les actions du Conseil départemental, qui intervient parfois directement, mais souvent par l'intermédiaire de partenaires, et les agents qui sont en première ligne pour mettre en œuvre les politiques publiques et qui agissent le plus souvent dans l'ombre. A ce sujet, je me réjouis de voir Pupille, le film de Jeanne Herry qui aborde de manière sensible et juste la naissance sous X et l'adoption, proposé pour de multiples récompenses. J'espère qu'il en obtiendra de nombreuses. Pour son travail préparatoire, la réalisatrice s'est beaucoup documentée auprès des services du Conseil départemental du Finistère. Quelqu'un m'a dit, il se reconnaîtra : « C'est un bel hommage à vos agents ». Je suis absolument d'accord.

Lucie 29 reflétait la variété de nos compétences, de nos actions, de nos missions. Bien que de nouvelles lois aient quelque peu modifié nos champs d'interventions depuis lors, cette diversité et cette complémentarité sont toujours bien présentes et seront abordées lors de ces deux jours de présentation d'un budget qui matérialise des politiques publiques comme autant de solidarités humaines et territoriales.

Il sera la traduction concrète de nos choix d'action comme de notre manière de travailler. Nous agissons, nous agissons avec des partenaires, dans la concertation, et dans un contexte particulier.

Notre choix de co-construction tout d'abord. Il s'est traduit dans l'écriture de notre projet comme il se traduisait déjà dans les différents schémas : enfance, personnes âgées, handicapées, enseignements artistiques, langue bretonne, pour ne citer que quelques exemples. La présentation cet après-midi de l'évaluation du schéma Vivre ensemble par le président du comité d'évaluation en sera une illustration. Je remercie très sincèrement toutes celles et tous ceux qui ont accepté d'y prendre part : le président, Jean-Luc Darguesse, les partenaires, usagers, élu.e.s. Leur contribution est essentielle pour nous permettre d'avancer collectivement vers le cap que nous nous sommes fixé et de construire un nouveau schéma très attendu.

Parmi les éléments à retenir des débats et échanges de ces derniers mois, initiés et portés par le mouvement des Gilets jaunes, figure en bonne place la volonté d'être écouté.e.s et entendu.e.s. Il est très certainement utile de parfaire nos procédés en termes de participation et nous sommes à l'écoute des propositions

qui pourraient améliorer l'expression démocratique. Parfois les outils existent et sont peu utilisés, parfois ils sont à créer. Les échanges initiés dans le Grand débat souhaité par le Président de la République y participeront peut-être pour une part. La plateforme ouverte depuis par des représentant.e.s des Gilets jaunes également.

Afin de permettre à celles et ceux qui souhaitent s'exprimer de le faire, afin surtout que la parole citoyenne directe, appelée lors de ce grand débat, soit rendue possible aussi à celles et ceux qui ne s'expriment que peu, je vous informe que des cahiers citoyens, ainsi que des urnes « boîtes aux lettres », seront ouverts et à libre disposition dans les CDAS au mois de février, comme ils ont pu ou peuvent l'être dans les mairies. Ils seront transmis au gouvernement.

Je vous propose parallèlement que nous nous saisissions, en tant qu'élu.e.s départementaux de cette opportunité pour apporter notre voix. Territoires Unis, regroupement des associations des Communes, des Départements et des Régions pour une République des territoires, l'Assemblée des départements de France, l'Association des maires de Bretagne le feront. Je prévois ainsi d'organiser une séance plénière spéciale le 4 mars prochain afin de débattre d'un texte contributif. Je le disais il y a quelques minutes, le Conseil départemental est présent dans le quotidien des Finistériennes et des Finistériens. Nous avons à ce titre des propositions à faire pour mieux répondre à leurs attentes. Nous ne sommes pas à même d'agir sur tout, mais nous avons des propositions sur nos propres politiques : la mission dédiée à la stratégie de lutte contre la pauvreté les nourrira utilement, comme le schéma sur les usages du numériques ou le travail sur les dispositifs d'insertion, mais également des propositions en termes d'organisation, d'articulation, de différenciation, d'expérimentation...

Si nous avons bien des compétences propres, il n'est en effet pas envisageable de cloisonner nos actions. Comment construire par exemple un schéma handicap sans parler logement, transport, scolarité, emploi ? Or si le Conseil départemental est chef de file pour la construction du schéma, il n'est pas directement compétent sur tous ces domaines, qui reviennent à l'agence régionale de santé, à l'Education nationale, au Conseil régional, aux communes... Ce sont des parcours qu'il faut construire, pas des silos étanches comme autant de barrières qui se dressent là où nous voudrions construire des passerelles et aménager des chemins. Nous explorons la voie du travail en commun depuis quelques années déjà, mais il nous faut encore progresser. De la même façon, pour la protection de l'enfance, il nous faut nous engager plus avant dans la

coopération et dans la concertation. La nomination d'un secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance, Adrien Taquet, est une bonne nouvelle. La protection de l'enfance est un enjeu de société qui requiert le travail commun de tous les acteurs, mais qui requiert également une attention aux moyens qui y sont consacrés, notamment ceux qui concernent la santé des enfants. Il existe un observatoire national : les états des lieux et les constats ont été faits, les difficultés et les faiblesses sont connues, reste à réussir à mettre en œuvre une stratégie globale incluant, outre les Départements, la protection judiciaire de la jeunesse, l'éducation nationale, le ministère de la santé notamment. De notre côté, nous y sommes prêt.e.s. Marc Labbey, qui siège au Conseil national de la protection de l'enfance, y porte cet engagement.

Je le disais, nous sommes déterminé.e.s à nous engager dans de nouvelles voies, dans de nouvelles expérimentations. Nous n'attendons que l'aval du gouvernement. Or de nos demandes il n'est rien revenu. Le travail sur l'accompagnement et le financement de la perte d'autonomie ? La ministre avait répondu qu'il s'engagerait rapidement, mais sans réel calendrier. La situation exige pourtant que des décisions, trop longtemps reportées sans doute, soient prises. L'expérimentation sur l'ingénierie départementale et l'assistance technique ? Aucune réponse sinon l'annonce d'une agence des territoires dont on ne sait trop comment elle va s'articuler avec les dispositifs déjà présents dans beaucoup de départements. L'expérimentation du revenu de base, portée par 18 départements dont le Finistère, pour finaliser plus de 2 ans d'études et de recherche ? La proposition de loi doit être débattue ce jour à l'Assemblée nationale, mais notre rencontre avec Christelle Dubos, secrétaire d'Etat auprès la ministre de la solidarité et de la santé a mis en lumière les fortes réticences du gouvernement à cette proposition, qui permettrait pourtant à de nombreux ménages aux revenus modestes de simplifier leurs démarches et de stabiliser leur quotidien. En l'attente d'une réflexion plus générale sur les revenus du travail et les salaires, elle pourrait être une première réponse à la détresse qui s'exprime parfois, mais se tait aussi, trop souvent, et peu conduire à des issues dramatiques dont la presse se fait écho, ce matin encore, par exemple, au sujet des agriculteurs et agricultrices.

Ces actions, ces coopérations, nous les menons dans un contexte particulier, sur deux points principalement.

- Un contexte de remise en cause des lois de décentralisation, en raison de la méfiance, voire de défiance du gouvernement envers les collectivités

locales depuis près de deux ans maintenant. Or, et les mouvements de ces derniers mois nous le confirment, c'est dans la confiance qu'il est nécessaire d'agir afin de nous permettre de clarifier et conforter les rôles de chacun, de les articuler pour une meilleure efficacité du service public. Un service public, nous l'avons entendu, attendu et espéré par nos concitoyennes et nos concitoyens.

- Un manque de visibilité financière et budgétaire problématique. Après une très forte baisse de la dotation de l'Etat en 2015, l'impossibilité de nous faire entendre au sujet des allocations individuelles de solidarité que nous assumons pour le compte de l'Etat sans apport financier suffisant, le « pacte financier », contrat léonin dont le couperet ne s'abattra qu'en juin prochain, plusieurs mois après le vote de notre budget, c'est à présent le seul levier fiscal des Départements que le gouvernement s'apprête à lui retirer.

Engagé.e.s, nous le sommes, coopératifs, coopératives, également. Si un message doit passer ce jour, c'est bien celui-ci : nous appelons de nos vœux, dans les Départements, le retour de la confiance, nous souhaitons être acteurs des transitions, territoriale, écologique, apporter notre connaissance du territoire et de ses habitantes et habitants comme une pierre à l'édifice commun, nous attendons que les missions particulières que nous assumons auprès des plus fragiles soient reconnues et non dénoncées, qu'elles soient accompagnées. Car ce que nous portons, c'est cette idée que la solidarité n'est pas un simple mouvement descendant, mais un principe qui lie les personnes entre elles, qui permet de faire société, qui profite à toutes et tous dans un enrichissement collectif par l'apport de chacun et chacune sans exclusive, sans hiérarchie.

Cette ambition, nous la portons pour les Finistériennes et les Finistériens, pour le Finistère. Elle transparaît dans le budget qui sera présenté et débattu lors de cette séance plénière, au cours de laquelle seront abordées ces questions essentielles. 945,97 millions d'euros pour les actions, 945,97 millions pour la proximité, pour la solidarité humaine et territoriale, pour la présence directe des agents dans cet esprit de continuité, d'égalité, d'adaptabilité, de neutralité, de laïcité qui sont les principes du service public. 945,97 millions d'euros sans augmentation de la taxe sur le foncier bâti.

Si je disais que nous ne pouvons intervenir par nos actions dans tous les domaines, sur tous les sujets, nous pouvons cependant faire entendre notre voix. Notre voix en tant que citoyen.ne.s, et des échéances approchent qui nous

appellent à nous exprimer. Les prochaines élections européennes seront à nouveau l'occasion de nous prononcer sur l'Europe que nous voulons. A l'heure du Brexit, de l'installation sourde des idées de repli et de rejet, prononçons-nous pour une Europe de la paix, une Europe qui unit en son sein et qui unit à l'extérieur, une Europe qui protège et qui soutient. Les choix se font maintenant, lorsque nous élisons nos député.e.s européen.ne.s, mais également lors des élections nationales. Car c'est bien au Conseil que des décisions majeures sont prises, tant en termes de projet qu'en termes de budget. Certain.e.s pointent l'Europe comme un problème. J'affirme que l'Europe est une solution. Il lui faut les bons outils et un projet ambitieux, que les citoyen.ne.s doivent exiger pour elle.

Notre voix en tant qu'élu.e.s, nous pouvons également la porter, y compris sur des champs sur lesquels nous n'avons pas compétence directe, ne serait-ce que parce tous les choix, toutes les décisions, peuvent avoir un impact sur notre territoire. L'actualité est riche en la matière, mais je ne m'attarderai ce matin que sur un sujet pour illustrer mon propos : l'accessibilité.

Ce sujet, en effet, anime nos débats depuis plusieurs années déjà. Il a pris une tournure particulière après l'annonce de la fin des grands projets d'infrastructures ferroviaires par le Président de la République en juillet 2017, suivi de la remise du rapport Duron en février dernier. Ce qui nous a fait nous lever, nous mobiliser, nous unir, c'est à la fois cette remise en cause d'accords passés depuis des années, sur lesquels nous pensions pouvoir nous appuyer, et ce renoncement à la notion même d'aménagement du territoire. En effet, si la voix porte depuis la pointe bretonne, c'est bien à un principe premier auquel elle fait appel.

Un article de presse, dans un magnifique bretonnisme, titrait il y a peu : « les Brestois ont du goût avec leur nouveau Paris-Brest », il ne faut pas oublier que ce n'est pas pour les Brestois.e.s, les Quimperoïse.s, ni même pour les seul.e.s Finistérien.ne.s, que cette voix s'élève. C'est pour l'échange, c'est pour l'enrichissement mutuel et réciproque de la pointe bretonne vers l'est, de toute la Bretagne vers la France, l'Europe et le monde, et vice-versa. Nous ne sommes pas un village isolé d'irréductibles, mais bien des concitoyen.ne.s ouvert.e.s, contributrices et contributeurs, engagé.e.s vers un projet de société global.

Car j'évoque bien entendu le Finistère et la Bretagne, mais l'enjeu vaut sur tout le territoire national. Je le répète : c'est bien l'aménagement du territoire qui est en question, et non les intérêts particuliers d'un territoire contre les autres. Ce

que nous reprochons à l'Etat sur le sujet, c'est bien ce renoncement à l'aménagement du territoire pour permettre un développement équilibré par la suite. Je me répète là encore, mais je suis convaincue que la concurrence territoriale est délétère. Elle conduit à des déséquilibres qui font monter les insatisfactions : pollution, entassement pour les un.e.s, raréfaction des services, isolement pour les autres ? Mais l'histoire, mais l'expérience ne servent-elles jamais à rien ? Inspirons-nous des études, des recherches, préférons la construction cohérente à la course effrénée au pseudo-profit du court terme.

Au-delà de nos attentes déjà exprimées sur le pacte d'accessibilité, je propose que la contribution du Département se renforce autour de 4 points majeurs :

- Le rappel que l'aménagement du territoire en termes d'infrastructures est un enjeu national, du ressort de l'Etat, et qu'il ne saurait se reposer sur les capacités contributives des collectivités territoriales et établissements publics ;
- La reconnaissance de l'enjeu national pour l'accessibilité ferroviaire du Finistère, nord et sud, concrétisée par l'engagement de l'Etat à donner le statut de service d'intérêt national aux lignes Paris-Brest et Paris-Quimper, comme prévu dans le code des transports depuis le nouveau pacte ferroviaire de juin 2018 ;
- La mise en place d'un comité stratégique pour l'accessibilité de la Bretagne qui prenne la suite du comité LNOBPL ;
- Le renforcement du corridor atlantique du réseau central du RTE-T en lui ajoutant une branche bretonne s'appuyant sur les ports de Brest et Roscoff.

C'est le sens des discussions, nombreuses et riches, que nous entretenons avec Loig Chesnais-Girard, Président du Conseil régional de Bretagne depuis de long mois à présent. Je souhaite le remercier de la qualité de son écoute et de disponibilité, que confirme sa présence ce matin à Quimper. Nous avons convenu ensemble qu'il serait opportun de proposer un échange entre élu.e.s du Conseil départemental et lui-même à l'heure où semble se préciser le contenu du pacte d'accessibilité à venir entre la Région Bretagne et l'Etat. Pour ce faire, je proposerai une interruption de séance après l'expression des groupes.

Avant de laisser place aux débats de séance, puisque le mois de janvier s'y prête, même le dernier jour, je forme le vœu que nous puissions, cette année encore, travailler utilement et concrètement à l'amélioration de la vie de toutes celles et tous ceux que nous accompagnons, tout en contribuant à la construction d'un

Finistère solidaire et inclusif, attractif, ouvert et partenaire. Après l'année de l'engagement associatif et celle de la culture, j'ai souhaité, vous le savez, mettre en exergue en 2019 la question environnementale. Conscient de la richesse de sa biodiversité, le Département du Finistère agit depuis des années pour préserver son cadre de vie envié. Cette initiative nous permettra de valoriser ces actions et de continuer à prendre notre place, avec nos partenaires, dans les défis à relever pour la préservation de nos ressources, mais également l'accompagnement des habitant.e.s, citoyen.ne.s, aux changements nécessaires, en prenant garde à la capacité contributive de chacun.e.

Je vous souhaite également, dans vos vies personnelles, professionnelles, dans vos engagements, une très bonne année 2019.